BULLETIN aux



ÉDITION SPÉCIALE 2012

BABILLARD ÉLECTRONIQUE

Selon le Règlement sur la mise en marché des pommes du Québec (articles 18 et 39), tous les producteurs ont **l'obligation de remplir la déclaration d'inventaire entreposé** et de communiquer à la Fédération une confirmation de **toute transaction de vente de pommes affichées sur le babillard au plus tard 24 heures** après la transaction grâce au formulaire de mise à jour de la déclaration d'inventaire entreposé.



Dans ce Bulletin, nous vous rappelons la démarche à suivre pour remplir votre déclaration électronique d'inventaire entreposé et faire la mise à jour de vos transactions de vente.

Si vous ne désirez pas inscrire vous-même votre déclaration ou vos mises à jour sur le babillard, vous pouvez envoyer les formulaires directement à la Fédération. Une personne ressource complètera les documents pour vous.

1. Accès au babillard :

Vous pouvez accéder au babillard de deux façons :

Par le site Internet de la Fédération : <u>www.lapommeduquebec.ca</u>. En faisant dérouler la page, vous verrez la section Babillard-Gestion des inventaires. Vous n'avez qu'à cliquer sur « **Ouvrir une session** » :





Fédération des producteurs de pommes du Québec Volume 35 – Numéro 3 Le 1 octobre 2012 Vous pouvez également accéder directement au site du babillard à l'adresse : <u>www.fppq.ca</u>. La page suivante s'affichera sur l'écran :

Connexion

Nom d'utilisateur : Mot de passe :	
Mot de passe oublié ?	Connexion

Lors de votre première connexion, veuillez entrer le nom d'utilisateur (numéro de producteur : 4 chiffres) et le mot de passe qui vous ont été transmis par la Fédération ou celui que vous avez modifié la saison dernière.

Pour les nouveaux utilisateurs, dès votre première connexion, on vous demandera d'inscrire votre courriel. Celuici deviendra votre nouveau nom d'utilisateur. Vous devez aussi choisir un nouveau mot de passe (8 caractères) et le confirmer. Comme votre courriel authentifie votre identité et est relié à vos coordonnées personnelles, il ne peut être utilisé pour plus d'une entité. Ainsi, ceux qui possèdent plusieurs raisons sociales ou qui sont aussi agents autorisés devront avoir un courriel pour chacun de ceux-ci. La saisie de données se fait sur l'écran suivant :

Nouvel utilisateur



2. Déclaration d'inventaire entreposé

Volume 35 – Numéro 3 Le 1 octobre 2012 L'étape suivante consistera à déclarer l'inventaire de pommes disponibles. Voici un exemple de l'écran d'affichage :

				19 octo	obre 2	009		-	199		Acc	ueil	Sou	tien t	echni	ique	Dé
FÉDÉRA PRODU DU QUÉ	ATION DES CTEURS D IBEC	E POMI	MES	1		F	1						1			-	6
/ous êtes auther	ntifié en ta	ant que	21				🔍 Ir	ventair	res (de por	nme	s au ()uéb	ес			
Absolunet (Producteur)							N 🔊	odifier ı	mes	infor	mati	ons de	e con	nexio	n		
Déclaratio	n d'in	vent	taire	e ent	rep	osé											
					· ·												
a déclaration d'in	nventaire (entrepo	osé per	rmet d'	affiche	er sur le	babil	lard les	рог	nmes	disp	onible	s.				
ote: Les quantité	és sont en	mino	ts.														
ariétés	Pomm	es disi	oonible	s					Po	mme	s nor	1-disp	onible	25			
	Réfrigé	rée	Période	es AC (e	en mino				Ré	frigérée	e Pér	iodes /	AC (e	n mino			
			Court t (déc j	erme jan.)	Moyer (fév-m	n Terme nars)	Long (avril	Terme et+)			Cou (dé	urt tern c ian.	ne Mo	yen T	erme	Long (avril	Terme
	Qté	%	Qté	%	Qté	%	Qté	%		Qté		Qté		Qté	-,	Ģ	Qté
	Qté	%	Qté	%	Qté	%	Qté	%]	Qté		Qté		Qté			Qté
Enregistrer) Inscrire toutes) Vous assurer q isponibles en cor ire parvenir une] Refus Le cas échéani case refus.	Qté Ples pomm ue ces do mplétant l copie à la	% Nes qui nnées e form a Fédér a Fédér	Qté vous a sont e: ulaire o ration.	% appartie xactes de mise de votre	Qté ennen et con e à jou	% t, mêm, nplètes, ur de la s de me	Qté e celle Le ca décla	% vs qui so s échéa ration d	ont (ant, l'inve	Qté chez d vous p entaire	les e pouv e ent	Qté ntrepo ez mo trepos	ositai odifie é en	Qté res. r les q ligne	quant sur l	tités o e bab	Qté
Enregistrer) Inscrire toutes) Vous assurer q isponibles en cor tire parvenir une Refus Le cas échéani case refus.] Je n'ai aucune	Qté Ples pomm ue ces do mplétant l copie à la t, aviser la	% Nes qui nnées e form a Fédér a Fédér inscri	Qté vous a sont es ulaire o ration.	% appartic xactes de mison de votro le babil	ennen et con e à jou e refus	% t, mêm nplètes. ur de la s de me	Qté e celle Le ca décla ettre v	% vs qui so s échés ration d os pom à toutes	ont (ant, l'inve mes	Qté chez d vous j entaire dispo	des e pouv e ent	Qté ntrepo ez mo repos	vento	Qté res. r les c ligne	guant sur k	tités (e bab	de por billard

1

En utilisant la flèche déroulante, vous pouvez choisir la variété de pomme pour laquelle vous voulez inscrire la quantité et choisir le pourcentage de qualité. Les quantités sont exprimées en *MINOTS*.

Variétés	Pomn	nes disj	ponible	25					Pommes	non-disponi	ibles	
	Réfrige	érée	Périod	es AC (e	en mino	ts)			Réfrigérée	Périodes AC	(en minots)	
			Court (déc	terme jan.)	Moyen (fév-m	Terme ars)	Long" (avril	Terme et+)		Court terme (décjan.)	Moyen Terme (fév-mars)	Long Terme (avril et+)
	Qté	96	Qté	96	Qté	96	Qté	96	Qté	Qté	Qté	Qté
		~				~		~				
Paulared Lobo Mointosh Cortland Empire Spartan Jonamac Honeyorisp Gingergold Gala	; pomr ces do létant pie à l	mes qui onnées le form la Fédé	i vous sont e iulaire ration.	appartio xactes de mis	ennent et com e à jou	;, mêmi iplètes, ir de la	e celle Le ca déclai	s qui sc s échéa ration d'	ont chez da int, vous p 'inventaire	es entreposi ouvez modi entreposé (taires. fier les quant en ligne sur le	ités de pomm e babillard ou

VALIDER

la

Dès la saisie d'une variété de pommes et le **pourcentage approprié**, faites l'enregistrement en cliquant sur l'onglet « **Enregistrer** »

Variétés	Pom	Pommes disponibles						Pommes non-disponibles					
	Réfrigérée			les AC (e	en mino	ots)			Réfrigérée	Périodes AC (en minots)			
			Court terme f (décjan.) f		Moyer (fév-n	Moyen Terme (fév-mars)		Terme et+)		Court terme (déc jan.)	Moyen Terme (fév-mars)	Long Terme (avril et+)	
	Qté	96	Qté	96	Qté	96	Qté	%	Qté	Qté	Qté	Qté	
McIntosh 🔽	100	75 🔽	500	85 🔽			2000	80 🔽	200	500			

Enregistrer

 \equiv

Recommencer l'opération pour chacune des variétés que vous inscrivez sur le babillard. S'il y a une erreur au niveau de la saisie de données vous pouvez utiliser les deux options suivantes avant de valider :

·		nound			9444			0.0.9	••••		~				
s pouvez au	ssi supprime	er une	e liar	ne a	u co	mpl	let ar	âce	à la	croix	. ×	•			
			5			I.								11	
	Note: Les quantit	és sont e	o mine	te										11	-
	Variétés	Pomr	mes dis	ponibl	es					Pommes	non-dispon	ibles		di -	
										Réfrigérée				1.1	
				Court (déc	terme jan.)	Moye (fév-r	n Terme mars)	Long (avril	erme at+)		Court terme (déc jan.)	Moyen Terme (fév-mars)	Long Terme (avril et+)	11.1	
		Qté	9/6	Qté	%	Qté	9/6	Qté	9/6	Qté	Qté	Qté	Qté	**	
	Paulared	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	\gg \times	1
	McIntosh	1000	85	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	\gg \times	1.000
		_	~												
~	Enregistrer														

Enregistrer ensuite la correction effectuée.

Si vous ne voulez pas afficher vos **pommes disponibles** sur le babillard, cochez la case « **Refus** », puis - « **Valider** ».

Dans le cas où vous avez déjà vendu toutes vos pommes et que vous n'avez rien à inscrire sur le babillard, vous pouvez cocher la case « **Je n'ai aucune pomme à inscrire sur le babillard** ».

Refus	
Le cas échéant, aviser la Fédération de votre refus de mettre vos pommes disponibles en vente sur le babillard er case refus.	1 cochant la
Je n'ai aucune pomme à inscrire sur le babillard (elles sont déjà toutes vendues)	
 Je garantie l'exactitude des renseignements que je transmets. Absolunet, 19 octobre 2009 	
	VALIDER

Une fois **toutes les données** saisies, cocher la case affirmant l'exactitude des informations :« **Je garantie** l'exactitude des renseignements que je transmets ».

 ☐ Je garantie l'exactitude des renseignements que je transmets. Nom Producteur, 24 septembre 2008	
VALIDER	
© 2006-2008 Fédération des producteurs de pommes du Québec Crédits	

Confirmez le tout en cliquant sur « **Valider** » pour enregister et terminer la compilation de la déclaration d'inventaire. Veuillez noter qu'une fois la case « **Valider** » cochée, vous ne pouvez plus effectuer de changement.

3. Mise à jour de la déclaration d'inventaire :

Pour faire la mise à jour de l'inventaire, vous accédez à vos données de la même façon que décrite à la section 1 « Accès au babillard ». Vous choisissez l'option « **Mise à jour d'inventaire** ».



Cet onglet vous dirige à la page de la mise à jour proprement dite, en voici un exemple : (voir page suivante)

1

Mise à jour de la déclaration d'inventaire entreposé

Pommes qui étaient non-disponibles et qui deviennent disponibles

RéfrigéréePériodes AC (en minots)RéfrigéréePériodes AC (en minots)Court terme (déc jan.)Court terme (fév-mars)RéfrigéréePériodes AC (en minots)Qué%Qté%Qté%Qté%Qté%Qué%%%	rme Long Ter) (avril et+ Qté 100	(en minots) Moyen Terme (fév-mars) Qté	Périodes AC (Court terme (déc jan.)	Réfrigérée					les	disponit	Pommes	Variétés
Out Court terme (déc jan.) Moyen Terme (fév-mars) Long Terme (avril et+) Court terme (déc jan.) Moyen Terme (fév-mars) Qté % Qté % Qté % Qté	rme Long Ter) (avril et+ Qté 100	Moyen Terme (fév-mars) Qté	Court terme (déc jan.)					en minots	es AC (Période	Réfrigérée	
Qté % Qté % Qté % Qté % Qté Qté % Qté	Qté 100	Qté			erme t+)	Long T (avril e	erme s)	Moyen T (fév-mar	erme an.)	Court t (déc j		
Lobo 100 60 100 75 100 80 100 95 100 100 100 100 McIntosh 100 90 - n.d. 100 70 - n.d. - 100 100 100 Empire 100 65 100 70 100 95 100 85 100 100 100 Honeycrisp 100 95 - n.d. 100 75 - n.d. 100	100		Qté	Qté	%	Qté	%	Qté	%	Qté	Qté %	
McIntosh 100 90 n.d. 100 70 n.d. 100 100 100 Empire 100 65 100 70 100 95 100 85 100 100 100 Honeycrisp 100 95 - n.d. 100 75 - n.d. 100 <td></td> <td>100</td> <td>100</td> <td>100</td> <td>95</td> <td>100</td> <td>80</td> <td>100</td> <td>75</td> <td>100</td> <td>100 60</td> <td>Lobo</td>		100	100	100	95	100	80	100	75	100	100 60	Lobo
Empire 100 65 100 70 100 95 100 85 100 100 100 Honeycrisp 100 95 - n.d. 100 75 - n.d. 100 <td>100</td> <td>100</td> <td>100</td> <td>-</td> <td>n.d.</td> <td>-</td> <td>70</td> <td>100</td> <td>n.d.</td> <td>-</td> <td>100 90</td> <td>McIntosh</td>	100	100	100	-	n.d.	-	70	100	n.d.	-	100 90	McIntosh
Honeycrisp 100 95 - n.d. 100 75 - n.d. 100 100 100 100 Note: Les quantités sont en minots. - - n.d. 100 100 100 100	100	100	100	100	85	100	95	100	70	100	100 65	Empire
Note: Les quantités sont en minots.	100	100	100	100	n.d.	-	75	100	n.d.	-	100 95	Honeycrisp
Court terme Moyen Terme Long Terme			1	2	Terme	ne Long		rme Moy	ourt te	ç		
(déc jan.) (tév-mars) (avril et+)			1. State 1.		let+)	(avri	mars)	n.) (fév-	léci- ja	() 22-5		
			1		Zte		Qte		Qte	2te		
			1.1									

Pommes qui étaient non disponibles et qui deviennent disponibles

Le tableau A, « Inventaire actuel » contient l'information à jour de la déclaration d'inventaire entreposé. Les modifications de l'inventaire de pommes non disponibles en pommes disponibles se font à l'aide du tableau B.

Après avoir choisi la variété et inscrit la quantité, vous enregistrez votre mise à jour **« Enregistrer mes pommes rendues disponibles »**. Recommencer l'opération pour chacune des variétés que vous voulez rendre disponibles. Cochez la case **« Je garantie l'exactitude des renseignements que je transmets »**. Confirmez la transaction en cliquant sur **« Valider »**. Veuillez noter qu'une fois la case **« Valider »** cochée, vous ne pouvez plus effectuer de changement.

Les quantités de pommes rendues disponibles seront ajoutées à l'inventaire actuel au **tableau A** et seront ajoutées aux inventaires de pommes au Québec.

Pommes rendues disponibles suite à l'ouverture de la chambre et pommes vendues



Pommes rendues disponibles suite à l'ouverture de la chambre et pommes vendues

Après avoir inscrit la quantité, vous enregistrez votre mise à jour **« Enregistrer mes pommes vendues »**. Recommencer l'opération pour chacune des variétés que vous voulez rendre disponibles. Cochez la case **« Je garantie l'exactitude des renseignements que je transmets »**. Confirmez la transaction en cliquant sur **«Valider»**. Veuillez noter qu'une fois la case **« Valider »** cochée, vous ne pouvez plus effectuer de changement. La quantité de pommes vendues sera déduite du nombre qui figurait dans la colonne pommes réfrigérées au **tableau A**.

Le tableau B « **Pommes qui deviennent disponibles suite à l'ouverture de la chambre** » correspond à l'ouverture d'une chambre A.C, pour vendre la totalité ou une partie des pommes en A.C. La quantité validée dans ce tableau sera déduite de l'inventaire des pommes dans la chambre fermée.

2

La démarche à suivre pour effectuer cette opération est similaire à celle de l'entrée de données à la déclaration initiale d'inventaire, c'est-à-dire :

- o Choisir la variété
- o Inscrire la quantité en minots pour la période correspondante
- Enregistrer

Si vous cochez la case de l'exactitude des renseignements et cliquez sur **« Valider »**, vous signalez **seulement** une ouverture des chambres et non une transaction de vente.

- Une transaction de vente se fait à l'aide du tableau C « Modification de l'inventaire suite à la vente de pommes ». La procédure est la suivante :
 - o Choisir la variété
 - o Inscrire la quantité en minots pour la période correspondante
 - o Enregistrer
 - o Cochez la case de l'exactitude des renseignements
 - o Valider

La quantité de pommes doit être égale ou inférieure à celle qui existe dans la chambre ouverte. Il est donc nécessaire d'ouvrir une chambre et par la suite de faire la transaction de vente.

4. Consultation des mises à jour

Vous pouvez consulter l'historique des mises à jour (transactions) que vous avez effectuées, en cliquant sur l'onglet « Afficher les mises à jour » : 1



Vous devez, dans un délai de 24 heures suivant toute transaction de vente, effectuer la mise à jour de la déclaration d'inventaire entreposé en inscrivant les quantités de pommes vendues.

Note: Les quantités sont en minots.

Légende



Variétés	étés Date de la mise à jour		Pommes rendues disponibles							
		Réfrigérée	Périodes AC (en minots)							
			Court terme (déc jan.)	Moyen Terme (fév-mars)	Long Terme (avril et+)					
		Qté	Qté	Qté	Qté					
Lobo	10/19/2009 11:10:35 AM	100	-	-	-					
McIntosh	10/19/2009 11:10:35 AM	-	100	-	-					

Variétés	Date de la mise à jour	Pommes de la chambre d	ouverte						
		Périodes AC (en minots)							
		Court terme (déc jan.)	Moyen Terme (fév-mars)	Long Terme (avril et+)					
		Qté	Qté	Qté					
Lobo	10/19/2009 11:11:27 AM	100	-	-					

Variétés	Date de la mise à jour	Pommes vendue	25						
		Réfrigérée	Périodes AC (en minots)						
			Court terme (déc jan.)	Moyen Terme (fév-mars)	Long Terme (avril et+)				
		Qté	Qté	Qté	Qté				
Lobo	10/19/2009 11:11:52 AM	100	-	-	-				

Pour les producteurs n'ayant pas accès à Internet ou qui ne souhaitent pas remplir leur formulaire en ligne

Vous trouverez ci-joint un formulaire « Déclaration d'inventaire entreposé récolte 2012 ». Nous vous demandons de le compléter en vous identifiant clairement et de nous le retourner par la suite.

Nous vous transmettrons également, au courant des prochains mois, 3 formulaires sur la Mise à jour de la déclaration d'inventaire entreposé :

- pommes qui étaient non disponibles et qui deviennent disponibles
- pommes qui deviennent disponibles suite à l'ouverture de la chambre
- modification de l'inventaire suite à la vente de pommes.

Vous pouvez nous retourner les formulaires et nous effectuerons les mises à jour.

5. Soutien technique et information

Si vous éprouvez des difficultés à utiliser le babillard ou si vous avez des questions, n'hésitez pas à les signaler à la Fédération à : Madame Geneviève Périgny Monsieur Éric Beaudin

Tél. : 450 679-0540, poste 8575 Tél. : 450 679-0540, poste 8586

Fax : 450 679-5595

Courriel : genevieveperigny@upa.qc.ca Courriel : ebeaudin@upa.qc.ca